

# icar

Pour bouger  
comme tu veux dans le 49 !  
la carte liberté

## Icar, c'est quoi ?

Une carte pour les moins de 25 ans scolarisés ou domiciliés en Maine-et-Loire qui permet de voyager à prix unique et réduit sur l'ensemble du réseau Anjou-Bus.

## Le prix ?

Rien. Icar est GRATUITE !  
Elle te permet de bénéficier d'un tarif réduit : 1,40 €, quelle que soit la distance parcourue.

## Où la faire valider ?

Prends avec toi une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage et rends-toi dans ta mairie, chez un transporteur ou dans la gare routière la plus proche.

## Où s'adresser ?

Les gares routières :  
> CHOLET à proximité de la gare SNCF : 02 41 62 11 86  
> ANGERS esplanade de la gare SNCF : 0 820 16 00 49  
Les transporteurs du réseau Anjou-bus  
Les mairies du département



### Utilisation

- Le mercredi après-midi et le samedi
- Pendant les vacances scolaires (sauf dimanche et jours fériés)
- Pour la ligne 20/20E (Angers-Rennes), carte valable uniquement pour les trajets en Maine-et-Loire.

Elle est valable 2 ans à condition de la valider chaque année entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre.

### Validation

- Les gares routières :  
> CHOLET à proximité de la gare SNCF : 02 41 62 11 86  
> ANGERS esplanade de la gare SNCF : 0 820 16 00 49
- Les transporteurs du réseau Anjou-Bus
- Les mairies du département



Pour tout renseignements :  
0 820 16 00 49 [www.anjoubus.fr](http://www.anjoubus.fr)

# LIGNE 1B

COTRA :  
Ligne 39

## POINTS D'ARRÊT ET ZONES TARIFAIRES

Zones tarifaires :

— : frontière  
(se reporter au tableau de tarification)

- ANGERS, Gare Routière
- ANGERS, Montprofit
- SEGRÉ, Gare Routière
- NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du commerce
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Aire de Repos de la Forêt
- COMBRÉE, Centre Bourg
- NOËLLET, Centre Bourg
- ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX, Centre Bourg
- LA PREVIÈRE, Calvaire
- POUANCÉ, Place du Pilon

## POUANCÉ - ANGERS

Jours de circulation	Me
Renvois à consulter	1
POUANCÉ, Place du Pilon	08.15
LA PREVIÈRE, Centre	08.20
ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX, Centre	08.25
NOËLLET, Centre	08.30
COMBRÉE, Centre	08.35
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Aire de repos La Forêt	08.37
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du commerce	08.40
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, La Crête des Landes	08.41
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, L'Espérance	08.42
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre	08.45
NYOISEAU, Bois II	08.47
SEGRÉ, Gare Routière. Arrivée	08.53
SEGRÉ, Gare Routière. Départ	08.55
STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ, Centre Leclerc	09.00
ANGERS, Gare Routière	09.56

▼ Changement de car à Segré pour correspondance pour Angers par ligne 20.

1 : Trajet effectué par la ligne 20 entre Segré et Angers.

Ne circule pas le 14 juillet et le 15 août.

## ANGERS - POUANCÉ

Jours de circulation	Me
Renvois à consulter	1
ANGERS, Gare Routière	Trajet effectué par la ligne 20
STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ, Centre Leclerc	
SEGRÉ, Gare Routière. Arrivée	16.55
SEGRÉ, Gare Routière. Départ	16.58
NYOISEAU, Bois II	17.10
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre	17.13
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, L'Espérance	17.14
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, La Crête des Landes	17.15
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du commerce	17.17
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Aire de repos La Forêt	17.20
COMBRÉE, Centre	17.25
NOËLLET, Centre	17.30
ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX, Centre	17.35
LA PREVIÈRE, Centre	17.40
POUANCÉ, Place du Pilon	

▼ Changement de car à Segré pour correspondance pour Angers par ligne 20.

1 : Trajet effectué par la ligne 20 entre Segré et Angers.

Ne circule pas le 14 juillet et le 15 août.

# Horaires d'été

LIGNE 1 : ANGERS -  
CHÂTEAUBRIANT  
ANGERS - POUANCÉ

VALIDES DU 2 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 2011

LIGNE 1/1B  
COTRA :  
Ligne 39



Bougez plus...  
Bougez Anjou bus !

[www.anjoubus.fr](http://www.anjoubus.fr)



**POINTS D'ARRÊT ET ZONES TARIFAIRES**

- ANGERS, Gare Routière
- ANGERS, Château
- ANGERS, Dumesnil
- ANGERS, Descazeaux
- ANGERS, Pomone
- AVRILLÉ, Saint Louis
- AVRILLÉ, La Plesse
- MONTREUIL-JUIGNÉ, La Croix Cadeau
- LA MEMBROLLE/LONGUENÉE, chevalerie
- LA MEMBROLLE/LONGUENÉE, Bourg
- LA MEMBROLLE/LONGUENÉE, Centre
- LA MEMBROLLE/LONGUENÉE, Bouvet
- PRUILLÉ, La Chesnaie
- GREZ-NEUVILLE, Griou
- LE LION-D'ANGERS, Plaisance
- LE LION-D'ANGERS, Champ de Foire
- LE LION-D'ANGERS, Cimetière
- ANDIGNÉ, Centre Bourg
- LA CHAPELLE-SUR-OUDON, les Gaudines
- LA CHAPELLE-SUR-OUDON, Centre
- SEGRÉ, Bd. de Renier
- SEGRÉ, Gare Routière
- NYOISEAU, Carrefour Bois 2
- NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre
- NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, l'Espérance
- NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, La Crête des Landes
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Pharmacie
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du Commerce
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Veolia CAA
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Route de la Forêt
- COMBRÉE, Centre Bourg
- VERGONNES, D775 Centre Bourg
- NOËLLET, Gautraies
- POUANCÉ, Lotissement La Blottiaie
- POUANCÉ, Mairie
- POUANCÉ, Centre Ville, Place du Pilon
- HÔTELLERIE DE POUANCÉ
- SOUDAN (44), Centre Ville
- CHÂTEAUBRIANT (44), Gare SNCF

Zones tarifaires:

--- : frontière  
(se reporter au tableau de tarification)

Correspondance

LIGNE

20

**CHÂTEAUBRIANT - SEGRÉ - ANGERS**

Jours de circulation	LMMJ JV	LMMJ JVS	LMMJ JVS	LMMJ JVS	LMMJ JV	LMMJ JV	S
Renvois à consulter		2	2	3		1	1
CHÂTEAUBRIANT, Gare SNCF		06.55	10.05			17.15	
SOUDAN		07.03	10.13			17.23	
POUANCÉ, Place du Pilon		07.15	10.20			17.30	17.30
POUANCÉ, Mairie		07.16	10.21	12.35		17.31	17.31
VERGONNES		07.20	10.25	12.42		17.39	17.35
COMBRÉE, Centre		07.28	10.32	12.50		17.46	17.46
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, place du Commerce		07.33	10.40	12.56		17.52	17.52
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre		07.38	10.45	13.00		17.56	17.56
NYOISEAU, Bois II		07.42	10.48	13.03		18.00	18.00
SEGRÉ, Gare Routière. Arrivée		07.45	10.58	13.07		18.05	18.05
SEGRÉ, Gare Routière. Départ	06.40	07.50	11.02	13.15	17.15		
LA CHAPELLE-SUR-OUDON, Centre	06.46	07.57	11.09	13.20	17.23		
ANDIGNÉ, Centre Bourg	06.50	08.01	11.13	13.25	17.30		
LE LION-D'ANGERS, Champ de Foire	07.00	08.10	11.21	13.35	17.38		
GREZ-NEUVILLE, Griou	07.05	08.15	11.26	13.40	17.43		
PRUILLÉ, La Chesnaie	07.09	08.19	11.29	13.44	17.46		
LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE, Bourg	07.11	08.23	11.32	13.45	I		
MONTREUIL-JUIGNÉ, La Croix Cadeau	07.17	08.33	11.40	13.50	I		
AVRILLÉ, La Plesse	07.20	08.39	11.46	13.55	I		
ANGERS, Dumesnil	07.35	08.51	11.58	14.10	I		
ANGERS, Gare Routière	07.40	09.00	12.05	14.20	18.20		
Départ SNCF vers PARIS	08.09	09.08	12.37	14.38	18.38		
NANTES	08.33	09.22	12.30	14.41	18.36		

▼ Changement de car

- 1 : Trajet effectué par la ligne 20 entre Segré et Angers.
- 2 : Le jeudi, en raison du marché à Pouancé, l'arrêt Place du Pilon est supprimé de 7h00 à 14h30.
- 3 : Départ pouancé mairie. Ne circule pas le 14 juillet et le 15 août.

Les horaires SNCF sont donnés à titres indicatifs et sont à vérifier auprès de la SNCF

**ANGERS - SEGRÉ - CHÂTEAUBRIANT**

Jours de circulation	LMMJ JVS	LMMJ JV	LMMJ JVS	LMMJ JV	S	LMMJ JVS	LMMJ JV
Renvois à consulter	1		2-3				
Arrivée SNCF de PARIS			10.30	13.36	13.36	16.29	
NANTES		07.32	10.02	13.25	13.25	17.09	18.14
ANGERS, Gare Routière		07.45	10.40	14.07	14.07	17.20	18.40
ANGERS, Dumesnil		I	10.46	14.13	14.13	17.26	18.46
AVRILLÉ, La Plesse		I	10.52	14.31	14.31	17.40	19.00
MONTREUIL-JUIGNÉ, La Croix Cadeau	Trajet effectué par la ligne 20 entre Angers et Segré	I	11.01	14.35	14.35	17.43	19.05
LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE, Bourg		I	11.10	14.41	14.41	17.49	19.12
PRUILLÉ, La Chesnaie		08.18	11.11	14.43	14.43	17.51	19.14
GREZ-NEUVILLE, Griou		08.22	11.15	14.46	14.46	17.53	19.18
LE LION-D'ANGERS, Champ de Foire		08.28	11.20	14.50	14.50	18.00	19.23
ANDIGNÉ, Centre Bourg		08.35	11.27	14.57	14.57	18.07	19.31
LA CHAPELLE-SUR-OUDON, Centre		08.39	11.32	15.00	15.00	18.11	19.36
SEGRÉ, Gare Routière. Arrivée		08.45	11.40	15.05	15.05	18.25	19.43
SEGRÉ, Gare Routière. Départ	07.50		11.45	15.10	15.10	18.30	
NYOISEAU, Bois II	(4)		(4)	(4)	(4)	(4)	
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre	07.57		11.57	15.17	15.17	18.37	
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du Commerce	08.02		12.02	15.22	15.22	18.42	
COMBRÉE, Centre	08.07		12.07	15.27	15.27	18.50	
VERGONNES	08.15		12.15	15.34	15.34	19.00	
POUANCÉ, Mairie	08.20		I	15.41	15.41	19.09	
POUANCÉ, Place du Pilon	08.25		12.26	15.42	15.42	19.10	
SOUDAN	08.34			15.52		19.18	
CHÂTEAUBRIANT, Gare SNCF	08.40			15.58		19.25	

▼ Changement de car

- 1 : Trajet effectué par la ligne 20 entre Angers et Segré.
- 2 : Le jeudi, en raison du marché à Pouancé, l'arrêt Place du Pilon est supprimé de 7h00 à 14h30.
- 3 : Départ pouancé mairie.
- 4 : Arrêt à la demande.

Ne circule pas le 14 juillet et le 15 août.  
Les horaires SNCF sont donnés à titres indicatifs et sont à vérifier auprès de la SNCF.

**Tarifs**

**Tarif usagers non scolaires**

Nbre de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel	Abon* Anjou Pass Mensuel	Abon* Anjou Pass Annuel
1	Intérieur d'une zone ou franchissement d'une frontière zonale	1,60 €	11,90 €	34,00 €	340,00 €	52,50 €	44,88 €/mois soit 538,50 €
2	Franchissement de deux frontières zonales	4,10 €	29,40 €	46,00 €	460,00 €	61,50 €	52,38 €/mois soit 628,50 €
3	Franchissement de trois frontières zonales	5,90 €	41,00 €	67,00 €	670,00 €	77,50 €	65,50 €/mois soit 786 €
4	Franchissement de quatre frontières zonales	7,60 €	52,60 €	102,00 €	1020,00 €	103,50 €	87,38 €/mois soit 1048,00 €

\* Un abonnement intermodal valable sur les réseaux Anjou Bus et Cotra, plus pratique et plus économique -25%

**Tarif solidarité**

0,50 € le voyage (sur présentation de la carte), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayants droits, et sous conditions de ressources (< 80 % du SMIC) aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

**Tarif carte jeunes**

1,40 € le voyage quelle que soit la distance parcourue\*, les mercredis après 12h00, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires, pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire, sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour l'établissement de la carte.

\* Uniquement pour les trajets effectués en Maine et Loire.

Les cartes solidarité et cartes Icar sont délivrées en gare routière et en mairie.

**Tarif handicapés**

demi-tarif sur présentation de la carte d'invalidité (taux ≥ 80 %).

**RENSEIGNEMENTS**

Gare Routière -  
Esplanade de la Gare - ANGERS  
Tél. 0820 16 00 49

**C.A.A**

2, Bd Léo Lagrange  
BP 81001 - 49137 LES PONTS DE CÉ  
Tél. 02 41 69 10 00